

# Lancement du service de broyage des déchets verts

## Suggestion de contenu de communication

### Publication sur les réseaux sociaux

Partage de la publication de la CCVT prévue la semaine du 28/02/22

### Article

#### SERVICE DE BROYAGE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Vous habitez sur une commune de la CCVT ? Bénéficiez **gratuitement** du service de broyage des végétaux à domicile pour valoriser vos déchets verts. Pour cela, consultez les conditions et inscrivez-vous sur le site de la CCVT : [ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts](https://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts). Les RV seront possibles à partir du 7 mars 2022.

#### Les avantages :

- **Economique** : vous évitez les trajets en déchetterie et vous disposez d'une ressource gratuite pour améliorer votre jardin,
- **Pratique** : vous ne perdez plus de temps à charger votre véhicule et à aller en déchetterie,
- **Ecologique** : vous évitez la production de déchets, leur transport inutile et vous entretenez votre jardin avec un apport naturel.

### Affichage sur les panneaux lumineux

Broyage gratuit des déchets verts à domicile

A partir du 7 mars 2022

Information sur le site internet de la CCVT

### Message dans Maire et citoyens

La CCVT propose un nouveau service de broyage à domicile des déchets verts. C'est gratuit. Consultez les conditions et réservez votre RV sur le site internet : [ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts](https://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts) pour un RV à partir du 7 mars 2022.

## Lancement du service de broyage des déchets verts

### SERVICE DE BROYAGE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Vous habitez sur une commune de la CCVT ? Bénéficiez **gratuitement** du service de broyage des végétaux à domicile pour valoriser vos déchets verts. Pour cela, consultez les conditions et inscrivez-vous sur le site de la CCVT : [ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts](https://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts). Les RV seront possibles à partir du 7 mars 2022.

#### Les avantages :

- **Economique** : vous évitez les trajets en déchetterie et vous disposez d'une ressource gratuite pour améliorer votre jardin,
- **Pratique** : vous ne perdez plus de temps à charger votre véhicule et à aller en déchetterie,
- **Ecologique** : vous évitez la production de déchets, leur transport inutile et vous entretenez votre jardin avec un apport naturel.

